

## La FAQ

# du Biblio-Drive

Suite à l'annonce de ce nouveau confinement, en tenant compte des risques sanitaires liés au Covid-19 et des recommandations émises par le Ministère de la Culture, la Bibliothèque Municipale de Saint-Christoly-de-Blaye ouvre ses portes uniquement sous forme de « drive ».

### 1. Qu'est-ce que le biblio-drive ?

Le « Biblio-drive » permet de déposer ses livres et d'en récupérer de nouveaux, choisis au préalable lors de la prise de rendez-vous.

### 2. Comment nous contacter ?

- Par **téléphone** au **05.57.42.74.46** les mardis, vendredis de 16h à 18h, les mercredis de 14h à 18h et les jeudis, samedis de 09h à 12h.
- Par **mail** à l'adresse **bibliotheque@saint-christoly.fr** en indiquant vos coordonnées, les documents et le nombre que vous souhaitez emprunter.

### 3. Comment choisir ses livres à distance ?

Vous pouvez préciser au moment de la prise de contact, les titres que vous souhaitez. Si vous n'avez pas d'idées de lecture je me ferai un plaisir de sélectionner avec vous des documents selon vos goûts.

### 4. Comment récupérer les livres choisis ?

Le jour du rendez-vous, présentez-vous à l'heure convenue à la bibliothèque. Vous pourrez y déposer vos documents dans une caisse réservée à cet effet. Rappelez votre nom à la bibliothécaire qui vous remettra vos documents préalablement choisis.

Lors de votre passage, veuillez respecter les gestes barrières pour la sécurité de tous : le port du masque est vivement recommandé.

### 5. Vous n'êtes pas inscrit à la bibliothèque mais souhaitez emprunter ?

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous. N'hésitez pas à me contacter, nous ferons l'inscription à distance.

